

**Titre : Mécanique d'engins de chantier hybrides et électriques**

**Code :** 4271

**Unités :** 40

**Durée :** 600 heures

**Secteur de formation :** Entretien d'équipement motorisé (10)

**Sanction des études :** AEP (décernée exclusivement par les centres de services scolaires)

**Année d'approbation :** 2023

**Centre de services scolaire mandaté :** de la Baie-James

**Centres de services scolaires participants :** du Lac-Abitibi, des Navigateurs, de l'Énergie, des Hautes-Laurentides, de Montréal, du Pays-des-Bleuets

**Fonction de travail :** Mécanicienne, mécanicien d'engins de chantier hybrides et électriques

**Objectifs du programme d'études :** Les mécaniciennes et mécaniciens d'engins de chantier hybrides et électriques font l'installation, la modification, le remplacement, la remise à neuf, l'assemblage et le désassemblage, le montage et le démontage des équipements et des engins de chantier hybrides et électriques, en plus de procéder à leur manutention.

**Conditions d'admission :**

Pour être admis au programme d'études *Mécanique d'engins de chantier hybrides et électriques*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- 1** avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique d'engins de chantier ou son équivalent ;
- ou** exercer un métier ou une profession en lien avec ce programme d'études ;
- ou** s'être fait reconnaître les apprentissages équivalents.

Ce programme est admissible par la [passerelle CFMS-AEP](#).

**CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES**

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 271-011	Se situer au regard du métier et de la formation.	15
AEP 271-022	Prévenir les risques pour la santé et la sécurité au travail ainsi que pour l'environnement.	30
AEP 271-035	Vérifier des circuits à courant continu et alternatif.	75
AEP 271-045	Vérifier l'interconnexion des composants de réseaux.	75
AEP 271-055	Assurer le bon fonctionnement de systèmes électriques et électroniques de contrôle en basse tension.	75
AEP 271-066	Assurer le bon fonctionnement de systèmes de charge, d'alimentation principale et de gestion thermique.	90
AEP 271-076	Assurer le bon fonctionnement de systèmes électriques de haute tension liés à la motorisation.	90
AEP 271-084	Assurer le bon fonctionnement de systèmes de communication réseau.	60
AEP 271-096	S'intégrer au milieu de travail.	90

**Documentation disponible sur demande**

- Rapport de l'AST ou de l'AP
- Programme d'études
- Instrumentation RAC
- Projet de formation
- Guide d'organisation matérielle
- Tableau d'harmonisation
- Cadre d'évaluation